

Données pratiques :

Le Centre Apicole de Waremme est une société d'apiculture qui regroupe sympathisants et élèves ;

Local des cours théoriques : Tous les cours se donnent le week-end de 9 h à 13h15 chez un privé à Berloz, rue de Longchamps au n°15, à proximité de Waremme.

Les Travaux Pratiques se dispensent au rucher, sur le même site. La météo peut nous amener à modifier le programme.

Tous nos Professeurs et Animateurs sont des Conférenciers apicoles agréés par la Communauté française de Belgique.

Le rucher est le fruit d'un partenariat entre :

- L'Union royale des Ruchers wallons
- Le Centre Apicole de Waremme (section de l'U.R.R.W.)
- La Maison de Hesbaye
- Les administrations communales de Berloz et de la Ville de Waremme

Un rucher-école à Berloz - Waremme

Aux yeux du public, l'abeille est souvent crainte, assimilée à d'autres hyménoptères de la niche écologique proche ou de morphologie similaire, bref à d'embêtants petits insectes.

C'est dommage, car de caractère paisible, l'abeille est fascinante à la fois dans son anatomie, sa biologie et son écologie. La colonie qu'elle forme en tant qu'insecte social est une formidable machine à polliniser les fleurs, un infatigable organisme récolteur de nectar, de pollen, de propolis et de miellats, un bâtisseur inlassable de rayons de cire.

En 2011, il a été décidé d'instaurer une école d'apiculture à Waremme.

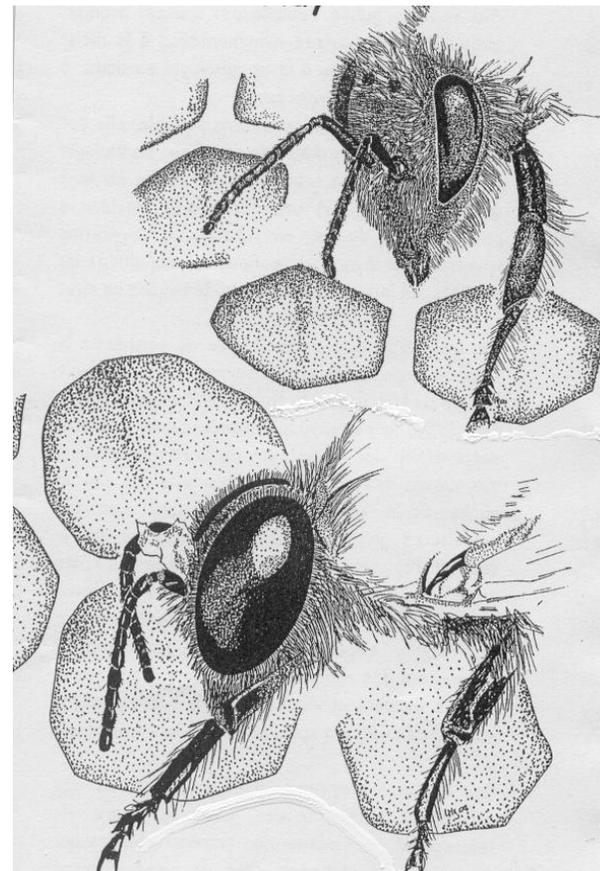
Le rucher-école se doit de fonctionner à la grande satisfaction des apiculteurs de la région et aussi des élèves qui fréquentent l'école d'apiculture. Car le rucher-école se visite tout autant que les apiculteurs y travaillent. Les membres de la société d'apiculture « Centre Apicole de Waremme » et les élèves adultes de l'école d'apiculture y expérimentent leur technique, y apprennent les rudiments du métier d'apiculteur ou plus simplement visitent, dans le cadre de leur apprentissage, les ruches ouvertes spécialement à leur intention.

Des travaux pratiques, des initiations ou des opérations plus poussées dans le cadre de l'élevage et la sélection des reines d'abeilles par exemple sont réalisées dans un paysage arboré enchanteur. En une session de cours, les élèves acquièrent leur autonomie apicole. Une deuxième année leur offre souvent l'occasion de perfectionner leur art et de mieux sélectionner le cheptel qu'ils ne manqueront pas d'acquérir.

Le rucher-école et les élèves des cours d'apiculture se veulent aussi les ambassadeurs de l'abeille auprès du public. Il est vital d'étudier les mœurs et l'écologie de l'insecte bio-indicateur qu'est l'abeille car elle témoigne de l'état de santé de nos campagnes, de nos forêts, de nos jardins ruraux ou urbains et de notre climat.

Le plan MAYA, subventionné par la région wallonne, permettra à tout nouvel apiculteur de recevoir une ruche et une reine sélectionnée. Toutefois, il devra avoir suivi avec succès 2 années de cours d'apiculture, soit de septembre 2012 à août 2014.

Une école d'apiculture à Berloz - Waremme



Des cours d'apiculture au rucher

Les 27 et 28 octobre se tiendra de 10 à 17h, à l'abbaye de Floreffe, l'exposition « **Couleur Miel** », vous y êtes cordialement invité.

L'apiculture, une passion

L'apiculture est un hobby passionnant mais entreprendre avec succès l'élevage des abeilles (on parle même de « culture » des abeilles) requiert des connaissances techniques aussi bien théoriques que pratiques.

C'est pourquoi, nous vous proposons une formation apicole de base. Cette formation n'exige aucun pré-requis, elle est accessible à toute personne âgée de plus de 18 ans.

L'assiduité (à au moins 80% des séances) et la réussite d'un test de connaissances, vous confèrera un certificat de capacité en apiculture qui sera agréé par la région wallonne.

Un nouveau cycle s'ouvre fin 2012. Si vous souhaitez y participer, prenez contact **UN** mois avant le début des cours

Pour un bon suivi des apprenants et une bonne gestion des travaux pratiques, les inscriptions sont limitées à moins d'une vingtaine de participants

Berloz - Waremme

Session de 2012 - 2013

Avant le 18^{ème} siècle, l'homme disposait uniquement de connaissances empiriques sur l'abeille et ses colonies. A partir des découvertes des naturalistes du 18^{ème}, la compréhension de sa biologie et de son écologie a engendré la ruche moderne et une gestion dirigée de ce cheptel.

Depuis, on ne pille plus les ruches, on élève des abeilles, on les respecte mieux et on prélève, avec plus de succès, les surplus de ses productions.

Détenir et observer des abeilles est un bienfait pour la santé.

Une excellente raison pour suivre notre formation.

Comme toutes nos formations (à Clavier - Terwagne, à Gembloux, à Gouy, à Liège, à Plombières, à Berloz - Waremme) sont organisées sur le même modèle et que nos conférenciers donnent le même cours dans toutes les écoles, il vous est loisible, en cas d'empêchement majeur, de suivre le cours manqué dans l'une ou l'autre de nos formations. Comme seule démarche, nous vous demandons de prévenir l'organisateur.

Calendrier des cours

16/09/12 Initiation à l'abeille, à la ruche et à l'apiculture ou comment conduire un rucher pendant une année apicole.

Travaux pratiques :

Visite au rucher, prise de contact avec le matériel apicole, type de ruchers, de ruches, petit matériel, accessoires, ...

07/10/12 **Travaux pratiques :**

Visite au rucher, nettoyage et restauration de vieux cadres. Préparation de nouveaux cadres, placement des œilletons, des fils et des cires gaufrées par les apprenants.

11/11/12 Biologie de l'abeille et relations interspécifiques.

Travaux pratiques :

Visite au rucher, essai des vestes de protection, estimation de la force des colonies, ...

20/01/13 **Travaux pratiques :** Séance d'observation au microscope : Anatomie et biologie de l'abeille.

24/02/13 Le langage des abeilles, tropisme et phéromones. Allergie au venin d'abeilles.

Travaux pratiques :

Visite au rucher, évaluation des colonies, bilan de l'hivernage (pesée, estimation des réserves et de la ponte), stimulation de la reine.

17/03/13 Notions d'écologie à l'attention des apiculteurs.

Travaux pratiques :

Visite au rucher, manipulation au rucher, exercices pratiques.

24/03/13 Techniques de conduite face à l'essaimage, capture des essaims et agrandissement des colonies, essaimage naturel ou artificiel.

14/04/13 Les principaux types de ruches de nos régions. Législation apicole.

Travaux pratiques :

Visite au rucher, pose de la grille à reine, des hausses, carnet de note, pesée.

21/04/13 La prophylaxie. L'organisation apicole en Belgique.

Travaux pratiques :

Visite au rucher, préparation de la colonie en vue de la miellée, agrandissement, carnet de notes, ...

Travaux pratiques :

Manipulation au rucher, exercices pratiques.

26/05/13 **Travaux pratiques :** Visite au rucher, récolte de printemps. Technique de l'extraction, soins au miel et remise des hausses.

07/07/13 L'apiculture dans le monde, la transhumance.

Travaux pratiques :

Visite au rucher, recherche et marquage des reines.

Révision des connaissances, approfondissement des matières non comprises par les apprenants. Évaluation des connaissances (épreuve écrite et orale).

Renseignements et inscriptions

Auprès de M et Mme FABRY – ILLING

E-mail : api.fabry-illing@scarlet.be

Tél. : 019/67.68.63.

Il n'y a pas de droits d'inscription mais l'acquisition d'une documentation de base et une affiliation sont obligatoires.

Le Centre Apicole de Waremme vous demande d'acquiescer :

- **Le Vocabulaire de l'apiculteur** (dictionnaire des termes apicoles) par J.M. HOYOUX, Presses Agronomiques de Gembloux : 24€.
- **L'affiliation à l'U. R. R. W. est de 24€ pour une personne seule ou 30€ pour un couple. Cette cotisation inclut une couverture en assurance à toute personne démarrant une activité de détention de ruches et d'abeilles.**

Vu le nombre limité de participants, vous avez intérêt, en guise d'inscription, à effectuer dès que possible le versement de 48€ ou de 54€ sur le compte de FABRY-ILLING : 001-3401355-29 avec en communication NOM + APICULTURE 2012 - 2013

Remarque : Si votre conjoint (ou votre conjointe) souhaite vous accompagner, il (ou elle) est le (ou la) bienvenu(e) et de plus il (ou elle) n'a rien à payer, son inscription est libre de tout frais.